

PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE ET EN MAINS PROPRES

Le 9 avril 2014

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 2^e étage, bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet : R-3864-2013

Hydro-Québec - Demande d'approbation du Plan d'approvisionnement 2014-2023 / DEMANDE DE DÉLAI ADDITIONNEL POUR LE DÉPÔT DE LA PREUVE DU ROÉÉ
ND : 1001-079

Chère Consœur,

Par la présente, le ROÉÉ demande respectueusement à la Régie de bien vouloir lui accorder un délai additionnel d'une semaine pour le dépôt de sa preuve dans le cadre du dossier mentionné en titre.

Le report de deux semaines accordé à Hydro-Québec pour ses réponses aux demandes de renseignement a comme effet de raccourcir la période de temps prévue pour l'analyse de l'ensemble de la preuve par notre analystes et nos experts, et raccourcira en particulier le temps prévu pour de l'analyse de certaines réponses aux demandes de renseignement émises en date du 7 avril, qui devront être traduites en anglais avant d'être soumises aux experts.

Nous demandons donc à la Régie, à l'instar de SÉ-AQLPA, d'accorder au ROEE un délai jusqu'au 6 mai 2014 pour le dépôt de sa preuve.

Espérant le tout conforme, nous vous prions, chère consœur de recevoir l'expression de nos sentiments les meilleurs.

FRANKLIN GERTLER ÉTUDE LÉGALE

(s) Pascale Boucher Meunier

par Pascale Boucher Meunier, avocate

PBM/pbm
cc. (par courriel)
Me Éric Fraser